

14 parcs éoliens à l'horizon 2012 pour le Maroc

07/05/2008

Où en est le Maroc dans la diversification des sources énergétiques, notamment les énergies renouvelables? Pour débattre de ce sujet, l'AHK organise du 6 au 8 mai, à Casablanca, la 4e édition de ses rencontres sur le marché des énergies renouvelables au Maroc, ses perspectives et ses opportunités d'investissement. Pas moins de 200 personnes sont conviées, dont 10 opérateurs allemands, des investisseurs marocains et des membres de l'AHK. L'Allemagne est réputée pour son rang de leader mondial de l'énergie renouvelable. A ce sujet, les chiffres se passent de tout commentaire: le secteur représente là-bas un chiffre d'affaires de 10 milliards d'euros, génère 235.000 emplois, dont 90.000 pour le seul créneau de l'énergie éolienne.

Pendant ce temps-là, le Maroc est encore en train d'échafauder un plan pour développer son secteur de l'énergie. En effet, et selon Imane Haddouche, directeur général du Centre de développement de l'énergie renouvelable (CDER), «le ministère de l'Energie mène, en ce moment, une profonde réflexion avec différents partenaires concernant le secteur de l'énergie de manière générale, particulièrement les énergies renouvelables, à l'horizon 2020-2030. Une nouvelle stratégie sera ensuite déclinée en plans d'actions sectoriels. Le développement des énergies renouvelables ne pourra pas se faire sans la contribution des ministères de l'Habitat, du Tourisme, de l'Education nationale...»

«Le but de cette rencontre est de favoriser des liens entre les opérateurs allemands et les investisseurs marocains pour pouvoir développer cette énergie au Maroc, explique Abdelmoughit Bouayad, 1er vice-président de l'AHK. Mais, en même temps, sensibiliser le public marocain, les organismes privés et les autorités publiques.»

«Je travaille pour le compte de la société allemande Innovative Wind Power, explique Abdellatif Yamine, manager qualité. Notre société s'occupe de tout le processus, depuis l'ingénierie jusqu'à l'installation des pales. Et je suis là pour prospecter un peu le marché marocain.» Cette société allemande en est déjà à sa 4e participation et espère pouvoir, enfin, contracter un partenariat au Maroc. Il faut dire que la technologie Innovative Wind Power coûte cher: 1 euro pour 1 watt. Il faut donc compter 1 million d'euros pour un parc de 1 MW. Conséquence: seuls les institutionnels, tels que l'Office national de l'électricité (ONE), les cimenteries et les grandes usines disposant des moyens nécessaires pour réaliser des économies d'échelle, sont concernés.

«Le Maroc dispose d'un potentiel important en énergie éolienne évalué à 6.000 MW en éolien et d'un ensoleillement moyen de 5 KWH/m2/j, et notre ambition est de pouvoir réaliser 1.000 MW en éolien à l'horizon 2012 dans le sud marocain, comme Tarfaya ou le nord, comme Tanger...», relève Mouloud Aït Haddou, secrétaire général du ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement. Mais, concrètement, quel est l'état des lieux au Maroc? Actuellement, la part des énergies renouvelables dans le bilan énergétique national est de 4% et le gouvernement ambitionne de la porter à 10% à l'horizon 2012, soit l'équivalent de 20% de la consommation électrique nationale, selon Aït Haddou. Pour cela, le gouvernement a mis en place le Programme de développement des énergies renouvelables (PDER) dont l'objectif principal consiste en la production d'électricité de puissance à travers la construction de 14 parcs éoliens d'une capacité globale de 1.000 MW. Les responsables de l'ONE estiment que ce projet sera opérationnel d'ici 2012.

Concernant l'énergie solaire, il convient de signaler le lancement, au mois de mars 2008, des travaux de construction de la Centrale thermosolaire de Aïn Beni Mathar, à l'est du pays. Parc qui sera d'une capacité de 472 MW, avec une part solaire de 20MW (www.leconomiste.com).

L'efficacité énergétique est un autre cheval de bataille de l'Etat, qui est en train de mettre au point un programme visant à renforcer l'efficacité énergétique, essentiellement dans les secteurs du bâtiment, de

l'hôtellerie, de l'agriculture et de l'industrie. Ce plan vise à engendrer une économie d'énergie de l'ordre de 15% à l'horizon 2020. Mais qu'en est-il du nerf de la guerre? Il existe des velléités d'investissement privé dans le domaine des énergies renouvelables, mais le cadre législatif reste à la traîne. «Le secteur privé doit avoir un cadre réglementaire, des règles du jeu précises avec des incitatifs. Et, pour cela, un projet de loi est à l'étude auprès du gouvernement», annonce Imane Haddouche.

Le poids du renouvelable

Le secteur des énergies représente 7% du PIB, génère des recettes fiscales de 12,3 milliards de DH, pour un volume d'investissement de 9 milliards de DH. La part du pétrole dans la production de l'énergie électrique s'établit à 80%.

La puissance installée en énergies renouvelables atteint actuellement 1.843 MW, dont 172 d'origine hydraulique et 114 pour l'éolien. Selon les prévisions, le coût du kWh pour l'éolien se situera à 0,02 euro, soit 0,22 DH, à l'horizon 2010.

Hassan El Arif

Source: L'Economiste

<http://www.yabiladi.com/article.php?cat=economie&id=1652>